

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 2016

(Département du Gard)

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Milhaud, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Jean-Luc DESCLOUX,

## **OBJET: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

29
26
01
02
1;

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'obligation des communes de plus de 3500 habitants d'organiser un débat sur les orientations générales du Budget quelques semaines précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée municipale;

Numéro de la délibération : 2016/03/024

Entendu l'exposé de Madame l'Adjointe aux Finances ;

Après en avoir délibéré,

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Luc DESCLOUX; Joseph COULLOMB: Elisabeth METRAZ-BRUNAND ; Huguette SARTRE ; Denis MERLO ; Cécile MARTINEZ-COULON ; Marcel RODRIGUEZ: Aurélie FOUCHARD; Gérard PEYTAVIN; Zineb HADDOU-OURAHOU; Sandrine DUBOIS; André BOLJAT ; Marie-Pierre LLOBET ; Frédéric ZANONE : Muriel BURST; Sylvain FOURNIER; Mourad CHOUIRFA; David VENZAL; Dominique FESQUET; Jean-Philippe ARNOUX ; José GARCIA; Philip SERAPHIMIDES ; Éric PELLERIN; Isabelle DURAND-MARTIN; Bernard TOURNIER;

## AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Paule SIRVENT-FERNANDEZ.

Michel ANTON à Sylvain FOURNIER ; Jocelyne BATIGNES à Jean-Luc DESCLOUX.

ÉTAIT ABSENTE : Sandrine CAUMES.

SÉCRETAIRE DE SÉANCE : Zineb HADDOU-OURAHOU.

## LE CONSEIL MUNICIPAL :

Article unique: De la remise et de la présentation du document d'orientations budgétaires 2016 et de la tenue du débat.

PREND ACTE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, suivent les signatures pour copie conforme Le Maire de Milhaud

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « NIMES METROPOLE »



Jean-Luc DESCLOUX

